

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4761 - Vendredi 29 Novembre 2024 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE

Sambi, bientôt libre ?



Azali Assoumani a désigné deux de ses collaborateurs pour conduire les négociations pour la mise en liberté de l'ancien président Ahmed Sambi, détenu depuis 2018. Le pays d'accueil reste, à ce stade, la pierre d'achoppement pour la réalisation dudit projet auquel l'entourage de Sambi n'accorde que peu de crédit.

L'ex-président Sambi en passe de retrouver sa liberté prochainement ? L'information qui bruissait en 2020 autour de sa libération refait surface. Détenu depuis mai 2018, Ahmed Abdallah Mohamed Sambi pourrait être relâché. L'initiative vient du chef de l'État lui-même, Azali

Assoumani, qui a confié la gestion de ce dossier ô combien sensible à son directeur de cabinet Youssoufa Mohamed Ali, et à son conseiller Houmed Msaïdie. Selon nos sources, ces deux émissaires du président de la République revenu au pouvoir en 2016 grâce à ...Sambi ont bel et bien pris contact avec un proche du prisonnier politique, en l'occurrence l'ancien ministre des affaires étrangères Fahmi Saïd Ibrahim, qui représente les intérêts du plus célèbre détenu comorien dans ces négociations.

LIRE SUITE PAGE 3

25 Djamadul Awal 1446
Prières aux heures officielles
Du 26 au 30 Novembre 2024

Lever du soleil:

05h 32mn

Coucher du soleil:

18h 17mn

Fadjr : **04h 19mn**

Dhouhr : **11h 58mn**

Ansr : **15h 32mn**

Maghrib : **18h 20mn**

Incha : **19h 34mn**



COPIE DES PROJETS PROFIL ET KOMOR INITIATIVE :

Vers la validation du plan de travail budgétisé pour 2025

La troisième réunion du Comité de pilotage (COPIE) des projets PROFIL (Professionnalisation de l'offre de formation et insertion) et Komor Initiative (KI), sous l'égide du ministère de l'éducation, s'est tenue ce jeudi 28 novembre à Moroni. L'objectif était de valider le rapport annuel 2024 récapitulant les réalisations, défis et enseignements mais également d'approuver le plan de travail annuel budgétisé (PTAB) 2025, qui définit les priorités et ressources allouées pour l'année à venir.

Le ministère de l'éducation nationale en collaboration avec ses partenaires, ont tenu le 3^e comité de pilotage (COPIE) du Projet Professionnalisation de l'offre de formation et insertion (PROFIL) et du Projet Komor Initiative (KI), ce jeudi 28 novembre à Moroni. Ces deux projets sont financés par l'Agence française de développement (AFD). Durant toute la journée, cette réunion s'est concentrée sur deux documents stratégiques majeurs à savoir le rapport annuel 2024, qui dresse le bilan des réalisations,

défis et enseignements et le plan de travail annuel budgétisé (PTAB) 2025, qui définit les priorités et ressources allouées pour l'année à venir.

Comme le souligne si bien, le directeur général de l'enseignement technique et formation professionnelle, Mohamed Tohir, ce copil est très important. Il s'agit de faire le bilan des réalisations et des points à améliorer. « 2025 sera une année charnière pour le PROFIL, qui entre dans une phase d'accélération de ses grandes réalisations », avance-t-il. « Parmi les jalons majeurs attendus figure le démarrage des chantiers de construction et de réhabilitation dans six établissements de formation professionnelle pour accueillir les nouvelles filières à Ngazidja, Ndzuanani et Mwali », précise-t-il.

Le Projet PROFIL, lancé pour renforcer l'offre de formations techniques, professionnelles et scientifiques, se concentre sur cinq filières stratégiques dont l'agriculture, construction, technologies industrielles, numérique et environnement. Selon le secrétaire général du ministère de l'éducation, Said Soulé, l'objectif est d'améliorer l'employabilité des jeunes

et de répondre aux besoins économiques du pays. A l'en croire, le KI, piloté par Expertise France vise à moderniser les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle, tout en stimulant l'accès à l'emploi des jeunes. En synergie, ces deux initiatives ambitionnent de renforcer les compétences locales pour contribuer au développement durable des Comores.

Les discussions ont mis l'accent sur la nécessité d'une coordination renforcée entre les parties prenantes pour maximiser l'impact des projets. L'un des objectifs est également de garantir une cohérence avec d'autres initiatives sectorielles en cours. « Nous sommes ici pour assurer que ces projets répondent aux besoins réels de nos jeunes et s'alignent avec les priorités nationales », atteste un des partenaires. Ce copil a réuni des représentants du ministère, de l'Ambassade de France, de l'AFD, d'Expertise France, ainsi que divers partenaires locaux et internationaux. Cette collaboration témoigne d'un engagement commun en faveur d'un développement durable et inclusif aux Comores.

Notons que l'année 2025 pour ces projets et de surcroît pour le pro-



jet PROFIL, à mi-parcours de sa mise en œuvre, sera l'année des grandes réalisations. Elle s'annonce cruciale pour maintenir l'engagement des acteurs impliqués et pour assurer un suivi rigoureux des objectifs. Les orientations faites par les membres concourent vers la maximisation de l'impact du projet au sein de la communauté. Le lancement des chantiers pour la construction et réhabilitation des bâtiments devant abriter les nouvelles filières pour six établissements de formation professionnelle. « Nous attendons comme résultats la validation des rapports annuels et des PTAB 2025 pour le PROFIL et le

Projet Komor Initiative, le renforcement de la coordination et de la cohérence des actions avec les autres projets sectoriels et l'adoption des recommandations stratégiques pour une mise en œuvre optimale des projets », lit-on dans un communiqué. Le succès de ces initiatives dépendra du maintien de l'engagement des acteurs et d'un suivi rigoureux des objectifs fixés. Le défi est de taille, préparer la jeunesse comorienne aux besoins d'un marché du travail en pleine évolution tout en contribuant au développement économique du pays.

Mohamed Ali Nasra

AVICULTURE :

35.000 poussins à octroyer aux aviculteurs de Mohéli

Dans le cadre du projet d'appui à la production agricole d'urgence (AEFPF-Comores) financé par la BAD (Banque africaine de développement), les éleveurs avicoles de Mohéli ont été invités ce mercredi 27 novembre à Bonovo (siège du gouvernorat) pour être sensibilisés sur le prochain arrivage de 35.000 poussins. L'idée est de permettre à l'île d'avoir une autosuffisance en poules pondeuses et poules de chair. Une idée saluée par les éleveurs qui solliciteraient en plus une formation et un suivi d'au moins 5 mois avant d'être autonomes.

Le gouvernement comorien a constaté une importation massive des

poulets de chair. Ce qui coûte énormément cher à l'État. Plus de 13 milliards des francs comoriens sont débloqués chaque année pour ces importations », explique Chamsidine Abdallah Moilim responsable du projet à Mohéli. L'objectif, selon Moilim est de réduire les importations de poulets de chair dans le pays, ce qui va en même temps créer des emplois au niveau des jeunes et des revenus des ménages à Mohéli. 35.000 poussins pour des poules de chair et des poules pondeuses seront bientôt octroyés par le projet AEFPF aux éleveurs avicoles de l'île, d'où cette réunion de sensibilisation pour mieux les préparer.

Abdourohmane Ahmed (Kareka) éleveur de poulets estime



que les éleveurs doivent bénéficier d'une formation préalable en aviculture pour espérer une réussite de ce projet. « Aviculture, c'est quelque chose qui s'apprend à défaut de quoi, ces projets échouent. On nous

suggère un suivi permanent dans le projet, c'est bien beau mais soyons réalistes, sans une formation préalable dans le domaine cela ne servira pas à grand-chose », prévient Kareka. « On nous accuse d'être

appuyés sans pouvoir progresser, mais en réalité ils ne nous ont pas aidé. Quelqu'un qui a reçu par exemple 100 poussins de ponte, il faudrait qu'il dispose dans son compte de plus de 2 millions pour pouvoir entretenir ces poussins jusqu'à devenir productifs dans le cas contraire, c'est du gâchis », dit-il.

Le projet d'appui à la production agricole d'urgence, pour rappel, vise à augmenter la production alimentaire locale et renforcer la résilience des systèmes alimentaires. Il est destiné à soutenir les efforts du gouvernement pour atténuer l'impact des chocs mondiaux sur l'économie nationale, exacerbés par la guerre en Ukraine et pour renforcer la résilience.

Riwad

VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE :

Dix leaders sensibilisés sur les enjeux liés à la protection sociale

Les violences basées sur le genre prennent de l'ampleur dans le pays. Afin de trouver une solution pérenne au fléau, un atelier de sensibilisation des leaders religieux, communautaires et émergents a été organisé à Moroni du 27 au 28 novembre dernier. Ces deux rencontres retenues par EarthEcho dans le cadre du projet Shawiri a pour but de renforcer l'implication de ces acteurs dans la protection des femmes et des enfants victimes des violences de tout genre.

C'est un combat de tous les jours. « Crier stop aux violences faites au plus vulnérables ». Des associations créées pour lutter contre le fléau font de leur mieux pour endiguer les violences mais en vain. C'est dans cette prise de conscience d'échec que EarthEcho dans le cadre du projet

Shawiri en partenariat avec la CNDHL (Commission nationale des Droits de l'homme) ont organisé un atelier de 48 heures pour sensibiliser les leaders religieux, communautaires, émergents notamment des artistes, des journalistes, etc. sur les enjeux liés à la protection des plus vulnérables.

Présente aux deux rencontres l'artiste Malha en tant que bénéficiaire, a fait comprendre que « la violence faite aux femmes, aux enfants même aux hommes est une situation qui prévaut dans le pays que même les organisations ou associations ont du mal à trouver une solution pérenne. Donc nous nous sommes réunis au cours d'un événement de lutte contre les violences et les organisateurs ont jugé important de convier les autorités religieuses et les artistes, etc. pour sensibilisation aux enjeux de la protection. En tant qu'artiste je fais passer mon message à travers mes chansons ce qui est ma

pierre à apporter. Toutefois les maîtres religieux ont un rôle important à jouer également dans leurs prêches faites tous les vendredis à la mosquée, si bien qu'ils sont sensibilisés dans leurs rôles ».

Cette logique a été reprise par Loulou Said Islamou « l'objectif de convier de maîtres religieux c'est que nous sommes un pays musulmans. Lorsqu'ils auront à expliquer le message tout en rappelant aux croyants que nous sommes des musulmans et de tels actes ne sont pas dignes des musulmans comme nous. Ça pourra avoir un impact majeur dans cette lutte ». Cet atelier

de sensibilisation a exposé les enjeux et les messages concernant les différents droits existants, à savoir les droits positifs, coutumiers et religieux pour un partage de message stratégique et communicatif pour la campagne de lutte contre les violences faites aux plus vulnérables et à la société comorienne. Ainsi les 10 leaders présents dans les événements du 27 au 28 novembre dernier ont adhéré au principe d'accompagner l'effort de la transformation sociétale face à ce phénomène.

Kamal Gamal

POLITIQUE

Sambi, bientôt libre ?

Suite de la page 1

Interrogées, les deux parties représentantes du chef de l'État comme de l'intéressé, disent ignorer le dossier. C'est sans doute pour des raisons évidentes de confidentialité et aussi parce qu'ils savent avancer sur un terrain miné. « Je n'ai jamais été contacté par qui que ce soit pour jouer un rôle de médiation dans cette affaire. Cela étant, même si tel avait été le cas, aurais-je mérité la confiance que l'on accorde à un homme d'État chargé de jouer une médiation en confirmant ma participation à une mission d'une telle importance ? », nous répond Fahmi Saïd Ibrahim, tandis que Houmed Msaidi s'est refusé, lui, à tout commentaire. Pourtant, de sources concordantes, le principe de la libération est acquis, à moins d'un changement de dernière

minute. Cependant, la pierre d'achoppement reste le pays d'accueil à ce stade des échanges. Il va de soi que le locataire de Beit-Salam préfère que son redoutable ennemi, tribun et toujours populaire se trouve loin du palais présidentiel.

Aussi, les autorités, elles, optent pour le Maroc, un pays « sûr ». Une proposition qui, selon nos informations, ne conviendrait pas au principal intéressé. Il craindrait en effet de se retrouver dans une « prison à ciel ouvert » une fois dans le Royaume chérifien. « Il est clair que Rabat et Moroni entretiennent de très bonnes relations, entre autres parce qu'Azali Assoumani y a effectué l'essentiel de ses études militaires. Les moindres faits et gestes de l'homme au turban seront scrutés. Il sera sur écoute 24h/24. Ils ne le laisseront jamais quitter le territoire. Sambi craint d'y finir ses jours », suppute un proche de

l'ancien raïs. D'après cet interlocuteur, celui qui était président de la République entre 2006 et 2011 serait plutôt disposé à se rendre en Tanzanie pour diverses raisons. D'abord, pour la proximité géographique, Dar es Salam étant à moins de 700 km de Moroni. Et ensuite, pour des raisons politiques. La Tanzanie est en effet l'un des rares pays à avoir entamé des négociations pour demander sa libération là où la France, « pays des droits de l'Homme », se fait discrète.

Proche de l'ancien locataire de Beit-Salam, l'ancien président tanzanien Jakaya Mrisho Kikwete est parvenu à convaincre la nouvelle présidente Samia Suluhu de l'envoyer comme émissaire auprès d'Azali Assoumani pour plaider la cause de Sambi. Il a été reçu à cet effet au palais présidentiel de Beit-Salam lors d'une visite éclair à Moroni, en aout 2021. Cinq mois plus tard, la presse

tanzanienne dévoilait le contenu d'un courrier de Sambi dans lequel il demandait à Mme Suluhu de l'aider « afin de recouvrer [sa] liberté dont dépend [sa] santé ». Depuis, des négociations de ce niveau-là n'ont jamais été entreprises, jusqu'à celles qu'Azali a confiées récemment à ses collaborateurs. Condamné en novembre 2022 à la prison à perpétuité « pour haute trahison » à l'issue d'une parodie de procès, Sambi quittera-t-il sa résidence de Voidjuu, transformée en prison annexe, par une amnistie, grâce présidentielle ou simple évacuation sanitaire ? Ce sujet sans véritables enjeux devrait être mis sur le tapis dès que les deux parties se seront mises d'accord sur le pays d'accueil.

Toujours est-il que l'entourage de Sambi se veut prudent et s'interroge sur la sincérité de ces nouvelles négociations entamées depuis fin juillet. «

Ce que fait Azali est d'abord un calcul politique. Il sait qu'en évoquant l'éventuelle libération de Sambi, il va calmer les esprits notamment au sein de l'opposition. Curieusement, c'est à la veille des législatives [de janvier 2025] qu'il ressort le sujet du placard », nous confie un proche.

Il faut dire qu'il y a presque 5 ans, en janvier 2020, la justice avait autorisé l'ancien président à partir « à l'étranger pour des soins médicaux ». La Tanzanie était prête à l'accueillir mais les démarches conduites par le ministre des affaires étrangères de l'époque, Souef Mohamed El-Amine, avorteront un peu plus tard. Le pouvoir était profondément divisé sur le sujet. Les faucons ont obtenu gain de cause.

Toufè Maecha

ASSEMBLÉE NATIONALE :

Le projet de loi de finances 2025 bientôt en plénière

La commission des finances sous la conduite du député Mohamed Zoubeyri est en plein travail d'audition des différents ministères. Entamées le 19 novembre dernier, les auditions des membres du gouvernement, et des différentes directions des sociétés d'Etat est une étape très importante avant la mise en place et l'élaboration de la prochaine loi de finances initiale du pays. Plusieurs ministres sont déjà passés, avant que le projet passe en plénière pour être discuté et adopté par les élus de la nation.

Tout le mois de novembre doit être consacré à cet exercice d'écouter les membres du gouvernement avant l'adoption de la Loi de Finance Initiale. Comme d'habitude, c'est le grand argentier du pays, qui est passé en premier. « La commission des finances, pré-

sidée par l'honorable Zoubeyri Mohamed Ahmed, a reçu le ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire pour l'exposé des motifs de la loi de finances 2025 », peut-on lire dans une publication de l'Assemblée Nationale en date du 19 novembre. Lors de cette audition, plusieurs points ont été abordés avec le ministre Ibrahim Mohamed Abdourazak dont le volet social est la « Lutte contre la vie chère : Un programme spécifique de maîtrise des denrées alimentaires de première nécessité, ainsi que la continuation du programme de soutien aux catégories sociales les plus vulnérables à travers les Filets Sociaux de Sécurité et le lancement de l'Assurance Maladie Généralisée (AMG), sera mis en place pour soutenir les catégories sociales vulnérables, contribuant ainsi à la cohésion sociale et à la stabilité », facteur de tout développement d'un pays.

Deux jours plus tard, ce fut au tour du ministre de l'énergie de passer devant la commission. Accompagné du directeur par intérim de la SONELEC, Ahmed Mze Mbaba, Dr Aboubacar Said Anli a insisté sur la nécessité de passer aux énergies alternatives pour diminuer les coûts de l'énergie qui devient de plus en plus insupportable pour le portefeuille du gouvernement. « Le renforcement de l'énergie solaire dans les différentes régions des îles, le recyclage des groupes électrogènes dans les centrales de la SONELEC, ainsi que l'énergie géothermique, sont des solutions proposées pour éradiquer catégoriquement les délestages aux Comores » précise le service communication du parlement.

En ce qui concerne le problème du manque récurrent d'eau, les techniciens du ministère fustigent le non-respect du code de l'eau.

« Concernant le manque d'eau, les techniciens du ministère ont expliqué que les difficultés sont souvent dues au non-respect du code de l'Eau. Ils ont également indiqué que des solutions palliatives sont mises en place, comme le projet en cours de la Banque mondiale, qui prévoit une continuité de l'eau dans la capitale et d'autres initiatives déjà en œuvre dans les différentes îles et régions ».

Dans le secteur agricole et de la pêche, le Dr Daniel Ali Bandar a fait savoir à la commission qu'un accord sur le secteur de la pêche a été acté avec plusieurs pays amis pour promouvoir une vraie stratégie dans ce secteur. « Concernant la pêche, un contrat a été signé entre les Comores, l'Angola, le Maroc et les Seychelles pour promouvoir une stratégie de pêche efficace. Par ailleurs, le ministère a lancé une campagne d'exigence des GPS pour

assurer la sécurité des pêcheurs ». Ce dernier a demandé au cours de son audition, « l'implication directe des élus pour accompagner cette importante initiative mise en place par le gouvernement afin de relever ensemble le défi », vers la mise en place d'une stratégie de production de masse au niveau national.

Cette audition des ministres se fait concomitamment avec l'exercice du projet de Loi de règlement pour le budget 2023. Pour rappel, la loi de règlement « constitue ainsi une étape importante dans le processus budgétaire et comptable, permettant aux parlementaires d'apprécier l'action du gouvernement tant sur les prévisions que sur les réalisations », selon une publication de l'Assemblée de l'Union.

Imtiyaz

COMORES-TANZANIE :

Une caravane des soins gratuits à El-maarouf

Pour épauler les patients souffrant de maladies cardiaques, rénales, digestives, urinaires, ou encore de pathologies orthopédiques et cancéreuses, le ministère de la

santé en collaboration avec l'ambassade de la Tanzanie va organiser du 29 novembre au 05 décembre une caravane de consultations et des soins gratuits à l'hôpital El-maarouf. Cette initiative mobilisera des experts médicaux tanzaniens.

L'Hôpital de référence El-Maarouf de Moroni va accueillir une caravane médicale exceptionnelle, du 29 novembre au 05 décembre 2024. Organisée par l'Ambassade de la République Unie de Tanzanie en collaboration avec le ministère comorien de la Santé, cette initiative mobilisera des experts médicaux tanzaniens, pour offrir des soins gratuits à la population comorienne. Cette caravane regroupe des spécialistes de renom provenant de l'Institut de cardiologie Jakaya Kikwete, de l'Institut orthopédique MOI, de l'Hôpital Benjamin Mkapa, de l'Hôpital Muhimbili et de l'Institut du cancer Ocean Road. En étroite collaboration avec leurs homologues comoriens, ces experts trai-

teront une large gamme de pathologies, notamment les maladies cardiaques, rénales, digestives, urinaires et neurologiques, ainsi que certains cas de cancer.

Le programme s'inscrit dans une démarche de proximité. « Nos médecins viendront avec des équipements modernes pour garantir le plus haut niveau de traitement ici aux Comores », a souligné un communiqué de l'ambassade de Tanzanie. Ce dispositif médical permettra d'éviter, pour de nombreux patients, des évacuations coûteuses à l'étranger, souvent nécessaires pour des pathologies complexes. Les services proposés sont diversifiés et incluent des soins de pointe. Parmi eux, des traitements orthopédiques pour les maux de dos et les genoux, des interventions en chirurgie esthétique, des solutions dentaires avancées, ainsi que des techniques novatrices telles que l'introduction de ballons gastriques. Les experts en oncologie seront également mobilisés pour diagnostiquer et traiter des maladies liées au cancer.

Cette caravane médicale illustre les liens solides entre Moroni et Dar es-Salaam, renforcés par une commission mixte bilatérale active. Pour Imrane Tamadoune, chef du département Afrique au ministère comorien des Affaires étrangères, « c'est une victoire de la diplomatie entre nos deux pays ». Ce projet incarne une coopération qui dépasse les domaines économiques et commerciaux pour s'étendre à des initiatives concrètes en santé publique.

L'ambassadeur tanzanien, à travers un communiqué signé le 27 novembre dernier, invite tous les citoyens à profiter de cette opportunité unique : « vous êtes tous les bienvenus à l'Hôpital El-maarouf pour bénéficier de ces services médicaux gratuits », lit-on dans ce communiqué. Il faut rappeler que cette caravane médicale constitue une bouffée d'oxygène pour le système de santé comorien, souvent confronté à des défis logistiques et financiers.

Ibnou M. Abdou



Ambassadeur de la Tanzanie en Union des Comores.

CLASSEMENT FIFA

Les Cœlacanthes en constante progression

Comme tout le monde s'y attendait, les Comores progressent encore au nouveau classement FIFA du mois de Novembre. Depuis le début des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nation Maroc 2025, les Comores n'ont cessé de gagner des places dans le ranking mondial. De 118e au classement de septembre, les Comores ont gagné quinze places (15) pour se hisser à la 103e pour ce mois de Novembre.

C'est inexorablement le meilleur classement que le pays n'ait jamais connu depuis qu'il a rejoint la FIFA le 12 septembre 2005 à la 227e place. Depuis, ce ne sont pas moins de 119 places que les Comores ont avalé malgré des conditions qui n'ont pas

été toujours favorables. Bon an mal an, avec l'implication de l'État et des efforts inlassables de la Fédération, l'équipe nationale des Comores se retrouve aujourd'hui à de centième place mondiale, une performance jamais atteinte par une nation de l'océan indien.

Cette nouvelle performance au classement FIFA de l'équipe nationale, les Cœlacanthes s'accompagne d'une tout autre performance aussi remarquable qu'historique, la deuxième qualification des Comores pour une Coupe d'Afrique des Nations en 2025, après celle de 2021 au Cameroun. Avec 5 places de gagné, la performance du mois de novembre est moins clinquante qu'au mois d'octobre, mais démontre que les Comores sont de plus en plus haut au classement FIFA, et

celui de la CAF et en tant que tête d'affiche, l'équipe sera amenée à rencontrer de plus en plus d'équipes qui auront un classement moins envieux que le sien.

En mars prochain lors de la reprise des éliminatoires de la Coupe du monde, les Comores vont rencontrer à la fois le Mali (51e), et le Tchad (176e) avec des victoires, l'équipe peut se retrouver facilement aux alentours de la 93e place mondiale, et permettre au sélectionneur des Verts de figurer parmi les entraîneurs qui éliront le prochain ballon d'or. Avec +22 points pour ce mois de novembre, ce sont quatre (04) points de moins que le précédent classement mais, la performance ne reste pas moins historique.

Imtiyaz



PÉTANQUE :

Pas de visas, pas de championnat du monde !

De retour en France, le championnat du monde de pétanque se tiendra à Dijon du 05 au 08 décembre 2024. Les Comores à l'instar de quarante-neuf (49) autres pays dont onze (11) africains sont inscrites pour prendre part à ce grand rendez-vous de la pétanque mondiale. Comme au Benin en 2023, où l'équipe avait atteint les quarts de finale de la triplette, le team Comores nourrit des ambitions pour cette édition française du championnat du monde.

Ces ambitions malheureusement risquent de tourner court, et de se limiter à un rêve inatteignable. Les boulistes comoriens risquent fort bien de ne pas voir Dijon et le championnat du monde de pétanque. A moins de six jours du début de la compétition, l'Ambassade de France à Moroni a refusé les visas à toute la délégation comorienne qui devait prendre part à ces championnats du monde à Dijon. Donc à moins d'un retournement de situation de dernière minute, les Comores devront déclarer forfait, et peut être que les fédérations affiliées au COSIC doivent s'y résoudre à ne plus demander de visas à la représentation diplomatique française à Moroni à partir du moment où la réponse est connue en avance, REFUS.

Selon une source proche du dossier, le motif du refus est des moins confus. « L'Ambassade douterait des moyens de la Fédération Comorienne de pouvoir loger ses athlètes, une fois en France », un argument fallacieux dans la mesure où l'acompte d'un peu plus de deux millions, qui servirait de gîte aux athlètes, qui avait été demandé pour chaque équipe comme garantie a été bel est bien versé aux organisateurs, à en croire les dirigeants de la pétanque comorienne. Donc les rai-

sons seraient à chercher ailleurs. Confuse dans ses réponses, la représentation diplomatique française aurait argué qu'il n'y avait pas suffisamment de garantie de la part du gouvernement comorien.

Cette fois aussi les diplomates français à Moroni sont renvoyés devant leurs contradictions. « Comment le ministère ne s'est pas porté garant alors qu'on a présenté une note en conseil des ministres

donc, devant le chef de l'Etat, pour accompagner financièrement ces athlètes, et qu'un montant a été établi », nous a confié un technicien du ministère de la jeunesse et sports. En tout cas ce n'est pas la première fois,

et ça ne sera certainement pas la dernière fois que la France via son Ambassade à Moroni refuse des visas à une délégation sportive comorienne. Avant la mésaventure des boulistes, dans le cadre d'une formation de la CJSOI, le consul avait refusé la participation d'intervenants comoriens malgré, que ces derniers aient été proposés par le ministère. L'Ambassade de France serait-elle marquée par les fuites massives des athlètes comoriens ces dernières années au point d'être imperméable à toute demande de visa de nos sportifs. Un argument défendable d'un point de vue de la jurisprudence mais, qui perd tout son sens dans le cadre du droit, dès lors que nul ne peut être tenu responsable des actes qu'il n'a pas commis.

Imtiyaz



Equipe Pétanque.

Prochaine législature : Écouter, proposer et défendre

Être député ne se limite pas à siéger à l'Assemblée nationale. Le rôle d'un député va bien au-delà : il doit déposer des propositions de loi, proposer des amendements pour améliorer les textes examinés, et ce, dans l'intérêt de la population. Il a également la responsabilité de contrôler l'action du gouvernement. Élu dans une circonscription locale, le député est avant tout un représentant de la Nation.

Aux Comores, force est de constater que nos élus ne remplissent pas leur mission. Trop souvent, la situation de la population ne semble pas les intéresser. Bien qu'élus localement, ils ne jouent pas leur rôle de défenseurs des intérêts de leurs électeurs. Déposer des propositions de loi ou proposer des amendements pour des textes favorables au peuple reste une exception, voire une pratique inexistante. Pire encore, au

lieu de contrôler l'action gouvernementale, comme le prévoit leur mandat, nos députés se contentent de travailler au service d'un gouvernement. Cette soumission systématique, bien qu'ancienne, reste une source de frustration pour la population. Il est rare, voire inédit, qu'un député refuse une loi défavorable au peuple comorien ou qu'il interpelle un ministre ou un directeur général sur la gestion de son administration. La corruption, les détournements de fonds publics et la mauvaise gouvernance des sociétés d'État, comme l'ONICOR, la SONELEC ou la SONEDE, passent souvent sous silence. Pourtant, les députés ont le pouvoir et le devoir de demander des comptes et d'agir pour le bien commun. Au lieu de cela, beaucoup préfèrent profiter des privilèges matériels et financiers attachés à leur fonction, oubliant leur véritable mission : protéger et promouvoir les intérêts du peuple.

Une population désabusée

Cette situation a conduit à une perte de confiance généralisée chez les Comoriens. Salim Soulaimane, un jeune citoyen de 25 ans, illustre bien ce désenchantement. « J'ai 25 ans aujourd'hui, et j'ai vu passer plusieurs générations de députés. Aucun d'eux n'a réellement joué son rôle. Nos représentants ne se préoccupent pas de nos intérêts, seulement des leurs. Regardez la vie que nous menons : aucune réaction de leur part pour stabiliser la situation. Pourtant, ils ont le pouvoir d'interpeller le gouvernement et les dirigeants des sociétés qui ne remplissent pas leurs obligations. Par exemple, l'ONICOR, la SONELEC ou la SONEDE. Mais rien n'est fait. Je continue à voter, par devoir citoyen, mais je n'attends rien. Je vote nul, comme d'habitude », déplore-t-il.

Un besoin urgent de députés responsables

Ce sentiment d'abandon est largement partagé. La population comorienne, qui souffre quotidiennement, a perdu espoir en ses élus. Et pourtant, l'Assemblée nationale devrait être l'un des piliers de la démocratie et du développement du pays. Alors que les prochaines élections permettront d'élire 33 nouveaux députés, une question essentielle se pose : ces futurs représentants seront-ils à la hauteur de leur mission ? Répondront-ils aux attentes du peuple comorien en défendant ses intérêts avec courage et détermination ? Ou continueront-ils, comme leurs prédécesseurs, à tourner le dos à ceux qui les ont élus ? Le temps est venu pour les Comoriens d'exiger des députés dignes de ce nom, capables de faire entendre la voix du peuple et de bâtir un avenir meilleur pour le pays.

Nassuf Ben Amad

PRÉSIDENTE DE LA FFC :

Aymane Abdou, Colonel Cheick Ahmed et Ben Ahmed en lice

Dans un contexte où la Fédération de Football des Comores (FFC) doit faire face à des enjeux cruciaux, trois candidats se présentent avec des visions distinctes mais complémentaires. Aymane Abdou, l'expert du jeu, Colonel Cheick Ahmed Abdallah, militaire respecté et Ben Ahmed, ancien ministre, tous natifs d'Anjouan, affirment leur prétention à la présidence de la FFC. Lors d'un entretien exclusif avec La Gazette des Comores, chacun a exposé ses ambitions et ses projets pour le football comorien. Ce trio promet d'apporter une nouvelle dynamique au sein de la fédération.

Aymane Abdou, figure emblématique du football local et régional, se distingue par son parcours impressionnant sur les terrains et en dehors. Riche d'une expérience substantielle dans l'encadrement de plusieurs équipes, son palmarès impressionnant atteste de ses compétences. Lors de l'entretien, il a souligné son désir de parvenir à une fédération où « la transparence et l'égalité des

chances », sont des valeurs fondamentales. Ses soutiens avancent qu'il ne se contente pas de maintenir le statu quo, mais aspire à propulser le football comorien vers des sommets inexplorés, en cultivant des talents locaux et en plaçant les intérêts des jeunes au cœur de son projet.

À ses côtés, Ben Ahmed, successivement ancien ministre des Transports ainsi que de la Jeunesse et des Sports, se pose en défenseur d'une fédération qui a un rôle à jouer dans le développement socio-économique des Comores. Lui aussi d'origine anjouanaise, il présente une vision où le football devient un vecteur de progrès inclusif. Dans les discussions, il a plaidé pour une fédération innovante capable de galvaniser les énergies autour de l'accès aux ressources sportives pour tous. Son approche axée sur le développement communautaire et la mise en réseau des acteurs locaux, dont il en est convaincu, pourra générer un élan sportif et économique pour les jeunes Comoriens.

Le Colonel Cheick Ahmed Abdallah, porté par les ambitions de



Aymane Abdou, Colonel Cheick Ahmed et Ben Ahmed.

la réforme, incarne un renouveau au sein du football comorien. En tant que Directeur de campagne, Ankili Mahamoud met l'accent sur la nécessité d'un changement de mentalité pour faire avancer le sport dans l'archipel. Le Colonel plaide pour une gestion plus rigoureuse et professionnelle des affaires de la fédération, ajoutant que la discipline et l'éthique doivent guider les

décisions à tous les niveaux. Selon lui, ce changement est indispensable pour répondre aux défis contemporains et pour redonner au football comorien la place qui lui revient sur la scène internationale.

Ces trois personnages, bien que provenant de parcours variés, incarnent une promesse d'unité et de diversité au sein de la FFC. À la croisée des chemins, l'élection s'an-

nonce déterminante pour l'avenir du football aux Comores. Les choix stratégiques de la future présidence auront un impact profond sur l'évolution de cette passion qui réunit et fait vibrer des milliers de supporters. Rappelons que l'actuel président de FFC Said Ali Said Athouman s'est déjà déclaré candidat à sa propre succession.

Younès



COMMISSION DE
L'Océan Indien

Appel à Manifestation d'Intérêt N°COI/ICC/AMI/2024/47 (Relance)



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

La Commission de l'Océan Indien a reçu une subvention de l'Agence Française de Développement (l'AFD) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre du projet régional de développement des industries culturelles et créatives (ICC) en Indianocéanie pour le « **Recrutement d'un prestataire de service pour la formation aux métiers techniques des femmes dans les industries créatives aux Comores** ».

La Commission de l'Océan Indien invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Cet Appel à Manifestations d'intérêt s'adresse aux :

Institution publique, ONG et bureau(x) d'études en Groupement ONG Bureau d'études

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des "Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers", disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

-une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres,

ou

-une lettre d'intention de constituer un Groupement,

signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

Profil du prestataire

* Ayant pour mission principale de développer les industries culturelles et créatives du pays ;

* Ayant déjà mis en œuvre des programmes de formations professionnelles, de mentorat ou de formation par les pairs, pour les jeunes et notamment les jeunes filles sur les métiers techniques dans les industries créatives tels que , **infographie, dessin assisté par ordinateur, photographie, enregistrement, DJ, VJ, webdesign, vidéo, podcasts, montage, modélisation 3D, développement de jeux vidéo, réalité augmentée, réalité virtuelle, son et lumière, éclairage d'expo (cette liste n'est pas exhaustive).**

* Disposant d'un réseau d'experts et de partenaires garantissant l'insertion ou la concrétisation des projets professionnels des bénéficiaires ;

* Ayant les ressources nécessaires pour assurer une gestion administrative et financière saine,

* Un partenariat avec les ministères et les institutions publiques en charge de la culture et de la promotion de la femme serait un atout ;

* Une expérience avec l'Agence française de développement (AFD) serait un atout.

* Du contexte géographique dans la région de l'océan Indien.

Le Client examinera également la pertinence des Manifestations d'Intérêt au regard des critères suivants :

* Compétences et disponibilités internes en matière de conception et production de programmes formation technique;

* Correspondants/partenaires locaux

Une candidature ne répondant pas à l'une quelconque de ces exigences sera écartée.

La Commission de l'Océan Indien (COI), dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, pré-sélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

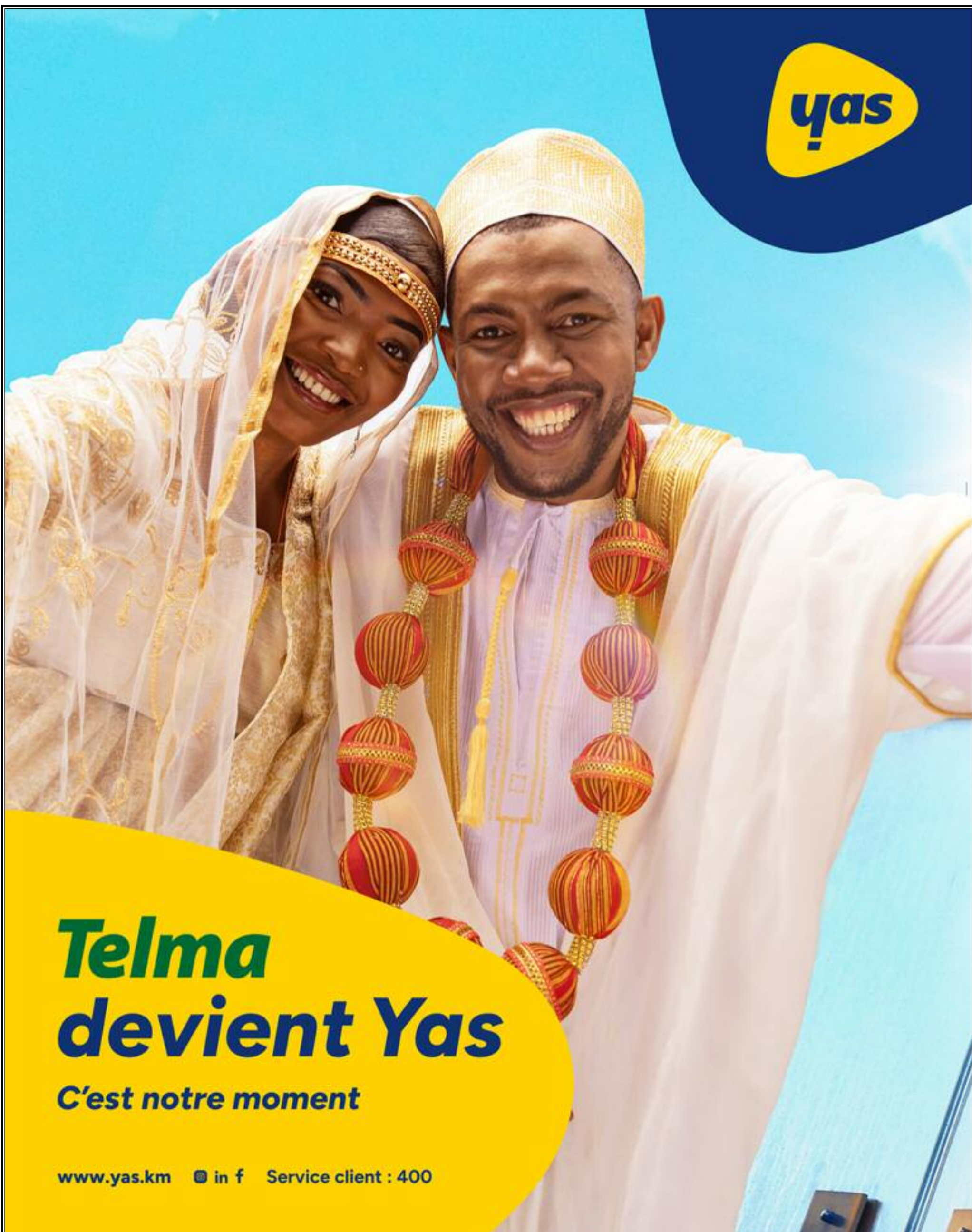
Les manifestations d'intérêt doivent être envoyée par courriel à l'adresse mail ci-dessous au plus tard le **vendredi 13 décembre 2024**.

culture@coi-ioc.org; smc@coi-ioc.org

Siteweb

<https://www.commissionoceanindien.org/opportunités-et-carrières>

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessus, aux heures suivantes : 8h30 à 16h30



Telma devient Yas

C'est notre moment

www.yas.km   [in f](#) Service client : 400